



Bureaux et espaces associés

Depuis le 20 janvier 2006 et l'homologation de la norme NFS 31-080, chaque type d'espace que l'on peut trouver dans les immeubles de bureaux doit respecter des exigences acoustiques.

Il est aujourd'hui reconnu que l'inconfort, le stress, la fatigue, voire certaines pathologies, sont pour partie la conséquence d'un mauvais environnement sonore, notamment dans les espaces de bureaux. Les entreprises sont maintenant tenues d'y prêter attention et de proposer à leur personnel des aménagements et des organisations de travail minimisant les expositions et les risques.

En fonction d'un niveau de performance de type "**Courant**", "**Performant**" ou "**Très performant**", la dite norme précise les impératifs réglementaires en terme de :

- Niveau sonore des bruits extérieurs ;
- Niveau sonore des bruits d'équipements ;
- Durée de réverbérations des espaces ;
- Isolements au bruits aériens ;
- Isolements au bruits de chocs.



Pour un niveau très performant, par exemple, la confidentialité est obtenue vis-à-vis des espaces adjacents pour les conversations à voix normale et forte. Les bruits d'équipements deviennent inaudibles. Les bruits de chocs sont rarement audibles, de même que les bruits extérieurs. Le confort de la parole et de l'écoute au téléphone ou en réunion est très bon. L'ambiance sonore a un caractère soigné et feutré.

NOTRE MATERIEL

1 Sonomètre	Symphonie Classe1 bi-voies de marque 01dB
2 Sonomètres	Solo Master Classe1 stockage longue durée de marque 01dB
1 Machine à chocs	N211 de marque 01dB
1 Suite logicielle	Acquisition et traitement Classe1 de marque 01dB
1 Source sonore	Générateur de bruit de type GDB95 de marque 01dB
Acoustique intérieure	Logiciels RAYPLUS et RAYNOISE

QUELQUES REFERENCES

- E.D.F. - Contrôle et étude acoustique d'un plateau de bureaux (54)
- BANQUE POPULAIRE - Etude acoustique d'un centre d'appels (90)
- FRANCE TELECOM - Etude acoustique d'un centre d'appels "Le 12" (88)
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL - Construction du nouveau centre à Metz (57)
- SCP AVOCATS - Etude acoustique des bureaux et équipements (54)
- ASCOFORGE - Etude d'insonorisation d'une cabine de tri de pièces (57)
- MAIRIE DE JARNY - Etudes acoustiques des bureaux, salle des fêtes et halte garderie (55)
- SCI CAPELAND - Etude acoustique des bureaux direction (98)
- NOTRE DAME DE BON REPOS - Traitement acoustique et insonorisation (54)
- G.D.F. - Contrôle et étude acoustique de bureaux et salles de réunions (57)

Siège social : **VENATHEC**
17 rue de Bavière "Les Grèbes"
B.P. 10101 - 54503 VANDOEUVRE CEDEX
Tél. 03.83.56.02.25 - Fax : 03.83.56.04.08
Email : venathec@venathec.com
Site : www.venathec.com



Agence PARIS : **ACOUSTIS**
44 rue Monge - 75005 PARIS
Tél. 01.44.07.04.98 - Fax : 03.83.56.04.08
Email : acoustis@venathec.com
Site : www.acoustis.fr